

FAILLITE DE L'ECOLE NEUTRE

NOUS trouvons dans un journal français, de Paris, des renseignements qu'il ne sera pas inutile de publier, en ces jours où plusieurs semblent méconnaître les dangers de l'école neutre et de l'enseignement neutre.

“ Grande a été la surprise dans l'Allemagne tout entière, lorsqu'une proposition, signée par des députés conservateurs, conservateurs libéraux et nationaux-libéraux, “ au nom de toutes leurs fractions ”, fut déposée au bureau de la Chambre tendant à inviter le gouvernement à saisir le Parlement d'un projet de loi de réforme scolaire se basant sur les principes suivants :

1o L'entretien des écoles est à charge des communes avec le concours financier de l'Etat ;

2o La règle doit être que les élèves d'une même école appartiennent à la même confession et que l'enseignement soit donné par un instituteur appartenant à cette confession ; des exceptions ne peuvent être admises que pour des raisons graves. S'il y a une minorité d'élèves appartenant à une confession, leur professeur de religion peut, quoique appartenant à la confession de la minorité, être occupé entièrement à l'enseignement dans cette école ; si la minorité confessionnelle atteint un chiffre justifiant la création d'une école spéciale pour ces élèves, la commune est tenue à faire droit à ce besoin ;

3o Pour l'administration des écoles communales, des députations ou des comités scolaires seront institués, au sein desquels seront représentés l'Eglise, l'administration communale et le personnel enseignant ”.